

« Aucun patron ne dit qu'il ne veut pas de quinquas »

La Loire-Atlantique comptait près de 15 000 chômeurs de plus de 55 ans en fin d'année. Alors que se profile la retraite à 64 ans, il y a du chemin à faire pour l'emploi des seniors. Certains recruteurs le font.

1 2 Travailler plus longtemps, c'est la promesse du gouvernement. Mais ce report annoncé de l'âge de la retraite à 64 ans a fait descendre encore dans la rue des milliers de personnes, mardi. Et parmi eux, les fameux seniors, ceux qui travaillent encore mais aussi tous ceux qui sont à la porte du marché du travail, boudés par des employeurs parce qu'ils sont trop chers, trop vieux dans une boîte de jeunes ou trop usés pour maintenir une vie active. Comme dans le bâtiment.

Pour travailler plus longtemps, encore faut-il que les seniors en recherche d'emploi trouvent des entreprises pour les recruter. Et des employeurs qui jouent le jeu, il y en a. « Être âgé de 54 ans n'est pas un frein, assure Sandrine Fermi, directrice des ressources humaines au Crédit agricole Loire-Atlantique – Vendée. Chez nous, on ne regarde pas l'âge, mais le profil et l'envie. Et on peut recruter à 60 ans. Il faut que les autres fassent pareil. »

Plus on vieillit, plus les contrats sont courts

Cette belle parole n'est pas entendue de tout le monde. « C'est plus compliqué après 50 ans, confirme Julie Méchineau, pilote de la Senior academy du réseau d'entrepreneurs Face, qui accompagne les personnes en recherche d'emploi. Même si personne ne dit qu'il ne prend pas des

plus de 50 ans... » Les plus âgés, dit-elle, trouvent davantage des missions intérimaires, des remplacements, des CDD. « Plus on vieillit, plus ce sont des contrats courts. » Quand ce n'est pas le RSA ou le chômage de longue durée. Au dernier trimestre 2022, 65 % des inscrits à Pôle emploi l'étaient depuis plus d'un an.

Echaudés par les refus, certains candidats s'autocensurent. « J'ai le souvenir d'un directeur commercial avec vingt ans d'expérience, qui postulait en minimisant celle-ci, en se déclassant », raconte la chargée de mission de Face. Pour décrocher un entretien, il y a ceux qui ne précisent pas leur âge sur les CV.

« Des seniors n'osent pas postuler, parce qu'ils ont essayé beaucoup de réponses négatives. De notre côté, peut-être qu'on ne prend pas le temps de regarder toujours avec grande attention les candidatures », reconnaît Solena Busson-Mars, directrice des ressources humaines de Radio France grand Ouest et coprésidente de l'association des DRH. Parmi les freins et les préjugés à l'embauche : leur coût, la résistance au changement, la surqualification par rapport au poste...

D'après des études réalisées par des directions ministérielles, le report de l'âge légal de 62 à 64 ans se traduirait par une hausse de près de 84 000 du nombre de bénéficiaires de l'allocation-chômage. Dont près de 60 000 auraient 62 et 63 ans. Une

étude de l'Unedic, parue le 1^{er} mars, rappelle aussi que le report de l'âge légal de 60 à 62 ans a entraîné, entre 2010 et 2022, une hausse de 100 000 du nombre d'allocataires de plus de 60 ans.

« Pas un problème, plutôt une solution »

Pourtant, « l'emploi des seniors, ce n'est pas un problème en soi, plutôt une solution », estime Céline Rigaud, DRH chez GEA réfrigération. Notamment en période de pénurie de personnels. « Notre activité explose, appelle Geoffrey Verdier, d'ADT Services. On a des difficultés à recruter. Quand un quinquas postule, on le recrute. Et on met en place une organisation qui minimise la pénibilité du métier. »

Pour les plus de 50 ans, différentes mesures sont proposées dans le cadre de la réforme des retraites. La dernière en date, un CDI senior, avec réduction de cotisations sociales, imaginé par un sénateur des Républicains. L'index senior, lui, a été rejeté par l'Assemblée nationale. « Plutôt qu'imposer un pourcentage de seniors, pense Céline Rigaud, il faudrait mieux valoriser leur emploi et leur image. Ils sont capables de transmettre, de former. S'ils coûtent cher, c'est qu'ils ont de l'expérience. »

Marylise COURAUD et Yasmine TIGOE.



Il y a du chemin à faire pour l'emploi des seniors. En Loire-Atlantique, en fin d'année, près de 15 000 personnes de plus de 55 ans étaient inscrites à Pôle emploi. PHOTO: BAPTISTE CHOLET

Le parcours d'obstacles de Daniel, 60 ans, sept ans de chômage



Daniel, 60 ans, vient de retrouver un emploi après sept ans de chômage. Un parcours du combattant.

Maître d'œuvre dans la maison individuelle, j'ai dû fermer mon entreprise en 2013. J'avais 50 ans. Dans un premier temps, mes relations professionnelles m'ont permis de travailler pendant environ un an. Un employeur m'a fait miroiter un CDI puis m'a mis dehors à la fin de la

période d'essai. Un autre m'a pris en CDD quelques mois, puis m'a remplacé par des stagiaires, gratuits.

Après un bilan de compétences pour me recycler – je ne voulais plus aller sur les chantiers –, j'ai identifié plusieurs jobs possibles : responsable de maintenance dans le bâtiment, responsable logistique ou de service après-vente... J'étais plein d'espoir. J'ai envoyé des CV, sans inscrire ma date de naissance.

Je passais bien auprès des DRH, des responsables de l'entreprise. Mais ça bloquait au niveau des chefs de service, souvent de quinze, vingt ans de moins que moi. Comme s'ils avaient peur que je prenne leur place. Et puis, j'avais des compétences mais je postulais pour des postes sur lesquels je n'avais jamais exercé.

Alors j'ai commencé à viser un cran en dessous, comme assistant. Et là, on me disait que j'étais trop qualifié, trop compétent, que j'allais m'ennuyer... Mais je voulais juste travailler, gagner ma vie. J'ai revu mes prétentions de salaire à la baisse. Les mois, les années ont passé. Je

suis resté sept ans au chômage. Pourtant, j'ai cherché, toujours en veille. Pôle emploi ? On m'a envoyé des annonces sans lien avec mes compétences, proposé des formations sans queue ni tête.

J'ai rebondi par hasard. Par mon fils, j'ai appris que l'auto-école avec laquelle il avait passé son permis cherchait un moniteur de conduite. Et ça ne le gênait pas de recruter des vieux... Je me suis formé. 900 heures en dix mois, niveau BTS. Ça a été une grande remise en question, parfois inconfortable. J'étais le plus âgé, on m'appelaït papy.

« Vous allez prendre la place de quelqu'un »

J'ai été boulé la première fois. Le jury m'a dit : « Vous serez bientôt en retraite. Vous allez prendre la place de quelqu'un ». Je l'ai eu à une deuxième session.

Tout se passait bien à l'auto-école. En deux mois, j'ai emmené deux élèves au permis. Mais la veille du Jour de l'an, un mot sur les plannings m'a appris que j'étais viré. Pas d'explica-

tion. Le patron m'a juste dit qu'en période d'essai, il n'avait pas à se justifier. J'imagine qu'il a dû avoir un problème logistique. Et qu'entre les plus jeunes, recrutés en même temps, et moi, il a tranché. J'ai retrouvé une autre auto-école depuis le 1^{er} février. J'espère que ça ne va pas se répéter.

Ce que je retiens de tout ça ? Je vois bien que ça tique quand je dis mon âge. Les employeurs doivent craindre des problèmes de santé, un proche départ à la retraite. Je leur dis tout de suite que je dois travailler jusqu'à 67 ans.

Je pense aussi qu'ils sont attirés par mon expérience et mes connaissances. Mais ils craignent aussi qu'avec l'âge, il y ait un manque de souplesse. Alors ce n'est tout le contraire. Jeune, j'étais plein de principes, prêt à monter au créneau pour un oui ou pour un non. Aujourd'hui, mon niveau de tolérance a monté. »

Recueilli par Y. T.

Sur son CV, elle n'indique pas son âge

« Je dois travailler jusqu'à 67 ans pour avoir une retraite correcte. Pas le choix, j'ai eu une carrière hachée. Actuellement, je suis en recherche d'emploi, après une formation de trois mois, proposée par Pôle emploi, en gestion locative. Trois mois, c'est court. J'ai peur de ne pas avoir les compétences ; j'ai un manque d'expérience dans ce domaine et il y a mon âge... »

J'ai refait mon CV, sans l'indiquer. Ça m'a demandé pas mal d'heures. Les nouvelles générations se débrouillent très bien pour mettre leur CV en valeur. Il faut de la couleur, une belle mise en page... Avant c'était plus classique. Je regarde tous les jours les annonces : Pôle emploi, Indeed. Je vois des offres, mais la plupart demandent un BTS.

À la base, j'ai une formation en esthétique-cosmétique. J'ai exercé dans ce domaine pendant vingt ans.

J'ai même eu mon propre institut pendant trois ans. Mais j'ai dû le fermer. Après ça, il a fallu encaisser le choc.

Changement de voie. J'ai fait une formation de secrétaire médico-sociale, été contractuelle dans la protection de l'enfance pendant quatre ans. Ça me plaisait bien, mais mon poste a été supprimé en 2021.

J'ai fait aussi une formation de remise à niveau en informatique. Récemment, j'ai travaillé un mois à l'accueil d'un service ophtalmologique. J'avais des collègues beaucoup plus jeunes, on m'a envoyé des petites piques sur mon âge.

En trente ans, j'ai fait plein de boulots différents, entrecoupés de périodes de chômage. Je me réadapte à chaque fois. Là, je sens bien que je n'ai plus la pêche que j'avais avant. Mais bon, je reste positive, même si je sais que retrouver un boulot va être compliqué. »

Recueilli par Y. T.